

DIRECTION SUPPLY CHAIN ET EIV

Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

**LA CFDT CHEMINOTS
OBTIENT LA MISE EN
PLACE D'UNE PRIME DE
PERFORMANCE POUR
TOUS.**

EXPLICATIONS

La CFDT Cheminots avait posé la revendication dès février dernier d'une prime de performance pour les agents de la direction Supply Chain (et donc des EIV) sur labase de la même prime négociée et obtenue pour les agents du Matériel Industriel. Reçue lors d'une seconde audience ce lundi 10 juin (la première avait été posée en février), la CFDT Cheminots obtient que cette prime, mise en place sous forme d'un challenge par la direction, soit calculée puis versée chaque trimestre selon l'atteinte de 3 objectifs par établissement à compter de juillet 2024.

POURQUOI DEMANDER UNE PRIME ?

Les agents de la direction Supply Chain et en particulier ceux des EIV ont les plus faibles niveaux de rémunération variable de la population Maintenance et Travaux. Ce sujet existait déjà dans les Technicentres Industriels au Matériel, et la CFDT a revendiqué et obtenu une prime de performance pour les salariés concernés. Au matériel Industriel cette prime, d'un montant brut annuel de 600 € max améliore un peu le pouvoir d'achat des salariés concernés. La CFDT Cheminots a demandé a minima le même montant, voire au-delà. Le challenge débutera début juillet pour 6 mois.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

La direction Supply Chain a précisé lors de l'audience CFDT qu'il y aura 3 challenges de production par EIV et 3 challenges de production pour la Direction Supply Chain. La direction précise que l'ensemble des agents (hors cadres sup et cadres dirigeants) sera éligible à cette prime au prorata temporis du temps passé dans l'entreprise. La CFDT Cheminots a défendu le principe d'une prime, car elle estime que cela améliore le pouvoir d'achat des agents. Elle a usé de son influence pour extrapoler à la Direction Supply Chain les principes mis en œuvre au Matériel, mais n'a pas contribué à la définition des critères et des objectifs, qui résultent d'une application unilatérale d'entreprise.

LA CFDT A DEMANDÉ :

- ⇒ **UNE PRIME POUR TOUS ET UN MONTANT ACCEPTABLE,**
- ⇒ **QUE CETTE PRIME SOIT ACCORDÉE À L'ENSEMBLE DES AGENTS, EN EIV OU EN DIRECTION, Y COMPRIS , CDD, INTÉRIMS, ALTERNANTS (Y COMPRIS PENDANT LEUR SEMAINES SCOLAIRES),**
- ⇒ **QU'ELLE SOIT PROLONGÉE AU-DELÀ DE 2024,**
- ⇒ **L'ABSENCE DE CRITÈRES « SÉCU » QUI ONT POUR EFFET DE MASQUER LES PROBLÈMES ET ONT UN EFFET NÉFASTE SUR LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL,**
- ⇒ **DES OBJECTIFS ATTEIGNABLES PAR LES AGENTS ET LES ENTITÉS SANS ÊTRE DÉPENDANTS DE PARAMÈTRES EXTÉRIEURS NON MAÎTRISABLES POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF (EX : RETARDS D'APPROVISIONNEMENTS FOURNISSEURS EXTERNES,...).**
- ⇒ **NE PAS DÉCOMPTER LES ABSENCES QUI NE SONT PAS DE LA RESPONSABILITÉ DE L'AGENT DANS LE CALCUL DU MONTANT DE LA PRIME (CONGÉS, RU, MALADIE, AT).**

**LE DISPOSITIF COMPLET SERA PRÉSENTÉ LES 13 ET 14 JUIN DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET AUX ORGANISATIONS SYNDICALES
REPRÉSENTATIVES POUR UNE MISE EN ŒUVRE DÈS LE 1ER JUILLET 2024.**

LA CFDT CHEMINOTS REVIENDRA VERS VOUS POUR VOUS EN COMMUNIQUER LES DÉTAILS .

